Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/03/2026 - 6547 - 2019 B 00727 - 847 671 054 - A J Z

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- 3 MARS 2026

6174

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU A J E Khaled WESLATI	
SIRET 8 4 7 6 7 1 0 5 4 0 0 0 1 7	**Mél :** societeajz@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
16 B AV GABRIEL PERI 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Construction de maisons individuelles — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %*	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	8 478
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐ — Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies* ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ — Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ — Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ — Autres dispositifs ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? — Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Tél:	Nom et adresse du conseil:	Tél:

OGA/OMGA ☐	Viseur conventionné ☐	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: 25-02-26 Lieu:
			Qualité et nom du signataire: Khaled WESLATI Abd FARANSIS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Signature :

* Au niveau du cadre C, le montant du bénéfice taxé à 31 % ou à 33 1/3 % doit être porté dans la case « bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % ». Par ailleurs, il est demandé de préciser le taux d'IS appliqué en annexe libre de la liasse fiscale.

FA

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

FA

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD **2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

①

Désignation de l'entreprise	A J Z	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	16 B AV GABRIEL PERI 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE	

SIRET 8 4 7 6 7 1 0 5 4 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 1

Exercice N clos le 31 12 2020

ACTIF

			Brut	Amortissements – Provisions	Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028 3 758	030 902	2 856
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044 3 758	048 902	2 856
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 5 272	070	5 272
		Autres * (3)	072 7 332	074	7 332
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 1 670	086	1 670
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096 14 274	098	14 274
	Total général (I + II)		110 18 032	112 902	17 130

PASSIF

			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	7 955
	Résultat de l'exercice	136	(8 478)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	2 477
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 808
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	7 845
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	14 653
	Total général (I + II + III)	180	17 130

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FA

2020

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : A J Z

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles		2 856	3 307
	Immobilisations financières			
		Total I	2 856	3 307
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	5 272	7 030
		Autres	7 332	2 235
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 670	9 765
	Charges constatées d'avance			
		Total II	14 274	19 030
		Total général (I + II)	17 130	22 337
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		3 000	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		7 955	
	Résultat de l'exercice		(8 478)	7 955
	Provisions réglementées			
		Total I	2 477	7 955
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		6 808	5 106
	Autres dettes		7 845	6 276
	Produits constatés d'avance			
		Total III	14 653	11 382
		Total général (I + II + III)	17 130	19 337

FA

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SASU A J Z** Néant ☐ *

Exercice N clos le **31 12 2020**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

- PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	58 582
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	4 500
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	63 082

- CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	5 300
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	39 949
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)			244	
Rémunérations du personnel *			250	18 480
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 380
Dotations aux amortissements *			254	451
Dotations aux provisions			256	
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	71 560
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	(8 478)
Produits financiers (III) 280		**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347		300	
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	(8 478)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 — 8 478

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

DÉDUCTIONS *

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986		ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981		JEI (44 *sexies* A)	989			
ZRD (44 *terdecies*)	127		ZRR (44 *quindecies*)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	990			
ZFANG (44 *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344			
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)				655			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)				643			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)				645			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)				647			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)				648			
Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	8 478
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
Déficits — Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	8 478

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FA

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant

f A

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant

fA

2020

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : A J Z [redacted]

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens		
	Production vendue { services	58 582	77 479
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	4 500	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	63 082	77 479
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	5 300	1 505
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	39 949	58 663
	Autres charges externes		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunérations du personnel	18 480	5 461
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	7 380	1 840
	Dotations aux amortissements	451	451
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	71 560	67 920

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(8 478)	9 559
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		170
	Impôts sur les bénéfices (VII)		1 434
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(8 478)	7 955

FA

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD **2020**

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU A J Z**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	3 758	462		464		466	3 758	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 758	492		494		496	3 758	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	451	552	451	554		556	902
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	451	572	451	574		576	902

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values Court terme*	Long terme 19 %	Long terme 15 % ou 12,8 %	Long terme 0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

FA

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A J Z**

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	8 478
Total des déficits restant à reporter	870	8 478

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FA

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD **2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A J Z — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 — Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV – Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026
Période de référence	024		016	
Date de cessation				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

FA

N° de dépôt

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2020**

1/1 (1) Néant ☐*

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 31/12/2020 SIREN 847671054

Dénomination de l'entreprise A J Z

Adresse (voie) 16 B AV GABRIEL PERI

Code postal 93400 Ville SAINT-OUEN-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique FARANSIS | Prénom(s) ABD | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100 | Naissance : Date 30/11/1980 | N° Département 99 | Commune MENA | Pays EG | Adresse : N° 16B | Voie AV GABRIEL PERI | Code postal 93400 | Commune SAINT-OUEN-SUR-SEINE | Pays FR

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

F A

N° de dépôt

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD **2020**

1 / 1 (1)

Néant ☒*

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 31/12/2020

SIREN 847671054

Dénomination de l'entreprise A J Z

Adresse (voie) 16 B AV GABRIEL PERI

Code postal 93400 Ville SAINT-OUEN-SUR-SEINE

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Voie			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Voie			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FA

ebp SOLUTIONS DE GESTION

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	847671054
Désignation du déclarant	A J Z 16 B AV GABRIEL PERI 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Code activité NAF	4120A
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP	
Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☒ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☐ Expert-Comptable
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP	

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	11

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

FA

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, les associés adoptent les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui se soldent par un bénéfice de 7 579 €uros.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* à la présidence pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 579 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2019 ..... 7 955 euros

Résultat de l'exercice 2020 ..... 7 579 euros

Report a nouveaux 2021 ..... 15 534 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur FARANSIS ABD

FA

AJZ

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social 3000 euros
Siège social: 16 RUE GABRIEL PERI
93400 SAINT OUEN SUR SEINE
847 671 054

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 juin, à 15 heures,

L'associé de la société « AJZ » se réunis sur la convocation du gérant au siège social.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les associés présents ou représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur FARANSIS ABD	100 actions
TOTAL	**100 actions**

Monsieur FARANSIS ABD préside la séance en sa qualité de gérant.

Le gérant constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2020 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- la copie des lettres de convocation des associés,
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le gérant rappelle l'ordre du jour :

AJZ

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social 3000 euros
Siège social: 16 RUE GABRIEL PERI
93400 SAINT OUEN SUR SEINE
847 671 054

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Messieurs,
Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 116 232 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 106 974 €.

Le résultat d'exploitation de cette année est de 9 258 €.

Les charges financières se sont élevées pour l'exercice à un montant de 21 €.

Les charges exceptionnelles se sont élevées pour l'exercice à un montant de 947 €.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €.

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de 711 euros, le résultat net est de 7 549 euros.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1er janvier 2021, nous espérons maintenir le même niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

F A

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 7 579 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2019 ..... 7 955 euros

Résultat de l'exercice 2020 ..... 7 579 euros

Report a nouveaux 2021 ..... 15 534 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.
Fait à SAINT OUEN SUR SEINE, le 30 juin 2021.

Le Président